COMMUNE DE VERT-EN-DROUAIS

☎ 02 37 82 91 01 - Fax 02 37 82 83 75
Mail : mairie@vert-en-drouais.fr
Site Internet : www.vert-en-drouais.fr

Arrêté n° 2026/038

Arrêté portant interdiction du stationnement Devant le 1 bis et 3 Place du Général de Gaulle

Le Maire de la commune de Vert-en-Drouais

Vu le code général des collectivités territoriales et ses articles L 2213-1 et suivants ;

Vu le code de la route ;

Vu la demande présentée par L'Association des Parents d'Elèves (APE) – 37 rue Charles Waddington 28500 VERT-EN-DROUAIS , pour installer des exposants - Place du Général de Gaulle – lors du marché de Noël qui aura lieu le dimanche 29 novembre 2026 au Foyer rural -1 Place du Général de Gaulle 28500 VERT-EN-DROUAIS ;

Considérant qu'il convient, dans l'intérêt de la sécurité publique, d'interdire temporairement le stationnement des véhicules devant le 1 bis et 3 Place du Général de Gaulle 28500 Vert-en-Drouais ;

ARRETE :

Article 1 –

- **Du samedi 28 novembre 2026 à 18h00 au dimanche 29 novembre 2026 à 19h00**

En raison du marché de Noël, organisé par L'Association des Parents d'Elèves (APE), le stationnement sera interdit, sur les places de stationnement situées devant le 1 bis et le 3 place du Général de Gaulle 28500 Vert-en-Drouais.
Ces emplacements seront réservés à l'APE, afin d'y installer des exposants.

Article 2 - Les services techniques de la commune sont chargés de la pose de la signalétique correspondante.

Article 3 - Le stationnement de véhicule contrevenant au présent arrêté sera considéré comme gênant au sens des dispositions du Code de la route.

Article 4 - Le présent arrêté sera porté à la connaissance du public par affichage en Mairie.

Article 5 - La présente décision est susceptible d'être déférée devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Article 6 - Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 7 - Le Maire, la brigade de gendarmerie sont chargés chacun en ce qui le concerne, du contrôle et de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Vert-en-Drouais, le 04 novembre 2026
Le Maire, Evelyne DELAPLACE

E. DELAPLACE

MAIRIE DE VERT-EN-DROUAIS (Eure-et-Loir)